

APPEL A CANDIDATURES
RECRUTEMENT D'EVALUATEURS.TRICES DE PROPOSITIONS DE PROJETS
**Canal Projets – Appel à projets « Populations vulnérables - PV » de L'Initiative Sida,
Tuberculose, Paludisme**

Les annonces sont rédigées dans la langue de travail de la mission.

Intitulé de la mission

Evaluation des propositions de projets – Appel à projets « Populations Vulnérables - PV » - Canal Projets de L'Initiative (AP-Init-2022-02-PV).

Intitulé du poste :

Evaluateur.trice de propositions de projets de santé

Pays :

France/étranger

Nombre de jours / Durée de la mission : La durée exacte (nombre de jours) de la prestation dépendra du nombre de propositions reçues et admissibles.

Date limite de candidature :

6 février 2022 à midi

Référence du projet :

AP-Init-2022-02-PV

Début prévisionnel :

16 février 2022

Description du projet/Objectif de la mission :

Dans le cadre du Canal Projets de L'Initiative, contribution indirecte de la France au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, Expertise France recrute des **évaluateurs.rices spécialisé.e.s dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de programmes de santé en lien avec la lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme, particulièrement auprès des populations clés et vulnérables**, pour l'évaluation des propositions de projets soumis dans les cadre de l'appel à projets **AP-Init-2022-02-PV** intitulé «Renforcement du rôle des populations clés et vulnérables vis-à-vis du VIH, de la tuberculose et/ou du paludisme pour l'amélioration de leur santé et leur bien-être». Le règlement de l'appel est disponible ici :<https://www.initiative5pour100.fr/index.php/projet/2022-renforcement-du-role-des-populations-cles-et-vulnerables-vis-vis-du-vih-de-tuberculose-etou>

Modalités :

Deux types de prestation sont concernés par cet appel à candidature :

1. L'évaluation des lettres d'intention lors de la phase 1.
2. L'instruction des projets complets lors de la phase 2.

Phase 1 – évaluation des lettres d'intention

Lors de la phase 1, l'évaluation des lettres d'intention sera à réaliser grâce à la grille d'évaluation élaborée par Expertise France (publiée sur le site de L'Initiative). L'étude de l'admissibilité des propositions est réalisée en amont par Expertise France. L'évaluation sera ensuite discutée en plénière, avec les autres membres du pool d'évaluation, pour aboutir à une note commune sur le projet.

La prestation débutera par une réunion de cadrage avec Expertise France à Paris ou à distance, prévue le 16 février 2022.

Se tiendront ensuite, à distance, les sous-comités d'évaluation qui permettront de mettre en commun les évaluations, du 7 et 8 mars 2022. La durée exacte (nombre de jours) de la prestation dépendra du nombre de lettres d'intention reçues et admissibles/éligibles

Les évaluateurs.trices devront envoyer les grilles d'évaluation dûment remplies pour chacune des lettres d'intention au point focal de L'Initiative. L'équipe de L'Initiative réalisera une relecture des grilles d'évaluation et pourra revenir vers les évaluateurs.trices pour plus d'information si besoin.

Phase 2 – Instruction des projets complets

Lors de la phase 2, l'évaluation des propositions de projets complets sera à réaliser sur la base d'un modèle de rapport d'instruction comportant des instructions de remplissage. Il sera nécessaire dans ce cadre de dialoguer avec les porteurs de projets voire tout autre partenaire pouvant apporter des compléments d'information.

L'évaluation des propositions de projets complets démarrera la semaine du 23/06/2022 et se déroulera pendant environ un mois et demi, jusqu'au 08/08/2022. La durée exacte (nombre de jours) de la prestation dépendra du nombre de projets à évaluer.

Les évaluateurs-trices devront envoyer le rapport d'instruction complété au point focal de L'Initiative. L'équipe de L'Initiative réalisera une relecture du rapport et pourra revenir vers les évaluateurs.trices pour plus d'information si besoin.

Les évaluateurs.trices qui postulent à cet appel à candidature seront de préférence sélectionné.e.s pour les deux phases de l'évaluation. Si la participation aux deux phases leur est impossible, il faudra spécifier, dans leur candidature, pour quelle phase ils postulent (1, 2 ou les 2).

Les évaluateurs.trices devront participer :

Phase 1 :

- A la réunion de cadrage (à distance), le 16 février de 9h30 à 11h
- Aux sous-comités d'évaluation qui se tiendront à distance le 7 et le 8 mars 2022:

Phase 2 :

- - A la réunion de cadrage (à distance), dont la date prévisionnelle est fixée entre le 16 mai et le 3 juin 2022

Les postulant.e.s doivent s'assurer de leur disponibilité aux dates mentionnées ci-dessus ainsi que tout au long du processus d'évaluation des propositions qui demande un investissement à temps plein.

Description du poste :

Evaluateur.trice de projets de santé

Aucun critère de nationalité ne s'applique à ce recrutement.

Profils recherchés :

Qualifications

- Titulaire d'un diplôme de second cycle en santé publique, sciences sociales, ou diplômé.e de médecine, pharmacie, ou expérience professionnelle équivalente.

Expérience professionnelle générale communes aux évaluateurs-trices :

- Excellente compréhension des problématiques de santé publique internationale, et notamment des enjeux liés à la lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme ;
- Expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de programmes de santé dans les pays à ressources limitées, auprès de bénéficiaires institutionnels et/ou issus de la société civile ;
- Excellente connaissance des enjeux et défis pour la réalisation des Objectifs de Développement Durable, dont le 3^{ème} ainsi que pour l'harmonisation et l'efficacité de l'aide au développement ;
- Très bonne connaissance des programmes du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ;
- Expérience de l'évaluation de propositions de projets de santé dans le cadre d'un appel à projets;
- Excellentes qualités de communication et de travail en équipe ;
- Bon esprit d'analyse et de synthèse, rigueur dans la présentation des rapports ;
- Excellente maîtrise du français **ET** de l'anglais (lu, écrit) : certains projets seront rédigés en anglais et des échanges téléphoniques pourront être tenus dans les deux langues.

Expérience professionnelle spécifique dans au moins une des thématiques suivantes :

- Connaissance des enjeux spécifiques liés aux populations clés et vulnérables dans la lutte contre les trois pandémies (HSH, TS, UDI, prisonniers, migrants etc.) ;
- Connaissances des enjeux liés à la santé communautaire et au plaidoyer ;
- Connaissance des enjeux spécifiques liés à l'enfance (protection de l'enfance, enjeux pédiatriques dans la lutte contre les pandémies) ;
- Compétences et fort intérêt pour les approches genre et la lutte contre les pandémies

- Connaissance des droits humains

Les candidatures seront évaluées selon les critères suivants :

- Qualifications
- Expérience professionnelle générale
- Expérience professionnelle spécifique dans une ou plusieurs des thématiques citées ci-dessus

Informations complémentaires

Confidentialité et non-conflit d'intérêts :

Lors du recrutement des évaluateurs.trices :

Lors de leur candidature, les postulant-e-s doivent signer une déclaration d'intérêts – *voir ci-joint*.

Aucune personne participant à la rédaction d'une proposition ou étant pressentie dans l'équipe d'un projet soumis pour financement au Canal Projets « Populations Vulnérables » ou « Renforcement des Systèmes de Santé » de L'Initiative ne pourra postuler.

Lorsque l'ensemble des soumissionnaires sera connu, **un échange portant sur les potentiels conflits d'intérêts** sera organisé avec chaque postulant.e présélectionné.e.

Lors de l'évaluation :

Les évaluateurs-trices retenu-e-s seront tenu-e-s de signer une déclaration d'intérêts et de confidentialité, stipulant notamment qu'il n'y a pas de conflit d'intérêts au moment de leur désignation et qu'ils-elles s'engagent à informer Expertise France si un tel conflit d'intérêts survenait durant l'accomplissement de leurs tâches.

Dans le cas d'un conflit d'intérêts déclaré ou d'une fausse déclaration, l'évaluateur-trice concerné.e sera exclu.e du processus d'évaluation. En cas de doute sur la transparence ou l'impartialité d'une décision, la décision d'exclusion se basera sur une évaluation de la réalité du conflit d'intérêts.

Documents à fournir :

- CV
- Lettre de motivation
- Formulaire de candidature et son annexe 1- déclaration de non conflit d'intérêt et de disponibilité (ci-joint)